

drachmes suffisent, mais il faut avoir soin de donner de nouvelles doses de l'agent anesthésique à de fréquents intervalles. Le patient *éthylisé* recouvre sa connaissance bien plus rapidement que dans les cas où le chloroforme ou l'éther a été administré. Dans aucun des cas où je l'ai employé le bromure d'éthyle n'a produit de vomissements. Ceci, on le comprend, constitue un avantage immense sur le chloroforme. Jamais non plus la respiration du sujet n'est devenue stertoreuse. Dans un cas seulement j'ai remarqué une période d'excitation assez considérable chez un sujet fort, pléthorique et musculeux.

Pendant l'anesthésie de l'éther hydrobromique la circulation est accélérée ainsi que la respiration, et la tension artérielle modérément accrue. La face du patient prend ordinairement une teinte rouge qui contraste avec la pâleur propre au sommeil chloroformique.

Enfin, le bromure d'éthyle a sur le chloroforme et l'éther l'avantage de n'être pas inflammable. Bien au contraire sa vapeur éteint aussi facilement les corps en combustion que le fait l'acide carbonique.

Je donne ordinairement le bromure d'éthyle au moyen d'une simple serviette appliquée sur le nez et la bouche du patient, ayant soin dans tous les cas, excepté toutefois chez les personnes âgées, que l'air atmosphérique ne vienne pas se mêler à la vapeur anesthésique.

Pendant le sommeil anesthésique, je ne prête pas la moindre attention au pouls du patient endormi, car je considère que le pouls nous renseigne très mal sur l'état général du patient et qu'il ne saurait nous avertir du danger quand celui-ci se présente. La respiration peut être suspendue depuis quelques minutes et cependant le cœur continuer à battre encore. Le caractère de la respiration servira donc beaucoup plus que l'état du pouls à nous avertir du danger, et je suis fermement convaincu que quand la mort arrive dans ces cas, le cœur est le dernier à nous la faire prévoir.

Le Dr Hington rapporte ici un certain nombre de cas où il a employé le bromure d'éthyle et au moyen desquels il a pu constater les grands avantages qu'offre cet agent, comparé aux anesthésiques mis en usage jusqu'à ce jour.

Ces observations ajoute-t-il, n'ont trait qu'à des cas de chirurgie. Il nous reste à constater si le nouvel anesthésique pourra nous être aussi utile dans la pratique obstétricale; j'en crois pourtant pas qu'il le soit au même degré que le chloroforme, vu que son effet est trop transitoire.

Quelques bons résultats qu'ait produit le bromure d'éthyle, il est juste de dire que l'on a déjà constaté deux cas de mort par son emploi.